

Procès-verbal du conseil d'administration du Syndicat des Copropriétaires de Émeraude des Rives- Phase1

MAI 2023

Rencontre téléphonique du 24 mai 2023

Présences: Maurice Pouliot et Francine Faille

Il est décidé d'entériner les décisions suivantes prises depuis le 4 mai 2023 :

23.0504.1 Maurice Pouliot agira comme président et s'occupera de la gestion opérationnelle de l'immeuble et Francine Faille s'occupera de la gestion administrative.

23.0504.2 Afin de se conformer aux exigences de la loi 25, les 2 nouveaux responsables des enregistrements du système de caméra et de la protection des renseignements personnels seront M. Maurice Pouliot et Mme Francine Faille.

23.0508.1 Il est décidé de mettre fin au contrat de conciergerie avec Madame Alejandra Vazquez et d'engager Monsieur Denis Lapointe et Madame Anne Gendron comme remplaçant.

23.0524.1 Il est décidé, suite à une hausse additionnelle de la prime 23-24 (Total de 64,072.66 \$) de ne pas renouveler le contrat d'assurance avec Desjardins et d'accepter la soumission de M. Lavallée de Accès Conseil Assurance et services financiers avec Intact (54,055.00 \$).

23.0524.2 Il est décidé, suite à l'entente avec l'assurance Co-Operators de rembourser sans appliquer de dépréciation la réclamation faite pour la réparation du muret de blocs avant, de signer la quittance afin de pouvoir recevoir le règlement (4,915.08 \$)

Adopté à l'unanimité.


Maurice Pouliot


Francine Faille